

1804 - Choix de son autre moitié

La question

Est-ce que le choix de la compagne de la vie dépend du serviteur (l'homme) ou du Décret divin?

La réponse détaillée

Nous devons savoir tout d'abord qu'il n'y a aucune opposition entre notre croyance de la planification par Allah de toute chose, et notre crainte qu'Allah nous a dotés d'une volonté nous permettant d'agir librement. Le Très Haut a affirmé la volonté des serviteurs en ces termes: « **. pour celui d' entre vous qui veut suivre le chemin droit..** » (Coran,81:28) Notre volonté et notre libre arbitre évoluent dans le cadre de la sienne conformément à Ses propos: « **Mais vous ne pouvez vouloir, que si Allah veut, (Lui), le Seigneur de l' Univers.** » (Coran,81:29) Ceci étant, il est incorrect d'opposer celle-ci à celle-là ou de les nier, car Allah les a affirmées toutes les deux en attribuant au serviteur une puissance et un choix toute en affirmant Sa propre volonté à laquelle rien n'échappe.

Si nous examinons la question à la lumière de ce qui précède, nous disons que nous croyons que le serviteur possède une volonté qui lui permet d'épouser la femme de son choix. Mais quel que soit l'objet de son choix, il avait déjà été écrit auprès d'Allah. La volonté du serviteur et son choix sont les causes de la réalisation de son objectif qui lui permettent d'atteindre ce qu'il vise. Parfois des obstacles empêchent le serviteur de parvenir à son but. Il doit savoir alors qu'Allah n'a pas décrété ce qu'il veut pour une raison dont Il se réserve la connaissance. Car tous Ses actes constituent un bien. Le serviteur ne connaît pas l'Inconnaissable (les choses cachées) ni l'ultime aboutissement des affaires; il peut regretter la perte d'une chose qu'il vaut mieux perdre en réalité ou détester l'arrivée d'une chose alors que cela n'est qu'un bien comme l'affirme le Très Haut : « **... il se peut que vous ayez de l' aversion pour une chose alors qu' elle vous est un bien. Et il se peut que vous aimiez une chose alors qu' elle vous est mauvaise. C' est Allah qui sait, alors que vous ne savez pas.** » (Coran,2: 216).

Puisse Allah bénir notre prophète Muhammad.